



MÉMOIRE & VIGILANCE EN ISÈRE

Bulletin semestriel de l'AFMD Isère
Maison des associations - BP 69 - 6, rue Berthe de Boissieux - 38000 Grenoble

DES AMIS, UNE MÉMOIRE ET NOTRE AVENIR

par Serge RADZYNER,
membre du bureau de l'AFMD Isère

DE LA PROGRAMMATION DES
EXPOSITIONS TEMPORAIRES, AU
MUSÉE DE LA RÉSISTANCE ET DE
LA DÉPORTATION DE L'ISÈRE 2

DVD ROM
"Mémoires de la Déportation" 3

LES ENFANTS DANS
LES GUERRES 5

TEMOIGNAGE DE
SIMONE FLOERSHEIM,
DÉPORTÉE DE BIRKENAU 6

LA CONFIGURATION DE
BIRKENAU À L'ARRIVÉE DE
SIMONE FLOERSHEIM 7

LES BRIGADES
INTERNATIONALES 8

PARCOURS D'UN BRIGADISTE 9

SPECTACLE : LÀ-BAS 10

COMPTE RENDU
DU CONGRÈS DE CRÉTEIL 11

IL FAUDRA RACONTER 14

A VOS AGENDAS 15

PARUTIONS 16

Notre association est **une chaîne composée d'amis** : amis de la fondation de la Mémoire de la Déportation, créée pour éviter, comme le rappelait le Père Patrick Desbois (voir notre bulletin N° 6), "l'effacement des traces" ; amis aussi parce que les hommes et les femmes qui la composent sont portés par les mêmes valeurs de respect absolu de la dignité humaine, de recherche obstinée de la paix et d'un besoin aigu de solidarité.

Cette chaîne nous unit d'autant mieux ici et maintenant qu'elle nous lie à notre passé ; elle rend la mémoire vivante car **l'Histoire est vivante**. Tous ceux qui ont voulu mettre l'Histoire à la porte de la mémoire l'ont vue rentrer par la fenêtre, en des retours inattendus, douloureux, quand elle n'est pas déformée, tordue, violée. L'Histoire est vivante, à condition que nous prenions garde à lui donner toute sa place dans notre vie d'aujourd'hui, à condition que nous contribuions à l'éclairer pour les générations futures, à condition que nous recherchions avec ténacité toutes les réponses aux questions qu'elle nous pose, et que l'actualité ne manque pas de lui faire poser.

L'Histoire est vivante comme on le constate en écoutant les témoignages de ceux qui racontent **leur histoire** et qui s'expriment souvent au présent. Il nous suffit d'écouter – et d'entendre – Simone Floersheim, revenue de Birkenau où elle a passé plus d'une année et a vu disparaître sa mère et puis sa sœur, avant de participer, entraînée par Marie-Claude Vaillant-Couturier, en juillet 44, à une des premières manifestations, à l'intérieur même d'un camp d'extermination.


Même les témoignages de rescapés peuvent donner lieu à interprétations ; c'est pourquoi il faut les accompagner d'une réflexion, d'une analyse objective ; à cet égard, la contribution de Tal Bruttman, historien, structure le récit de Simone Floersheim et lui donne une puissance qui dicte notre réflexion d'aujourd'hui et construit notre mémoire.

.../...
suite p.3

De la programmation des expositions temporaires, au Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère

Jean-Claude Duclos - Conservateur des MRDI / MDH,

Septembre 2006



On ne le dira jamais assez, sans la détermination et la ténacité du petit groupe de résistants et de déportés qui, aidés de quelques enseignants et de la municipalité de Grenoble, ouvrent en 1966, rue Jean-Jacques Rousseau, le Musée de la Résistance dauphinoise, le Musée départemental

d'aujourd'hui, rue Hébert, n'existerait pas.

Nous leur devons non seulement d'avoir constitué, conservé et valorisé une collection qui seule pouvait garantir à terme l'existence d'un musée reconnu, mais aussi d'avoir engagé durablement son action sur la voie des valeurs de la Résistance.

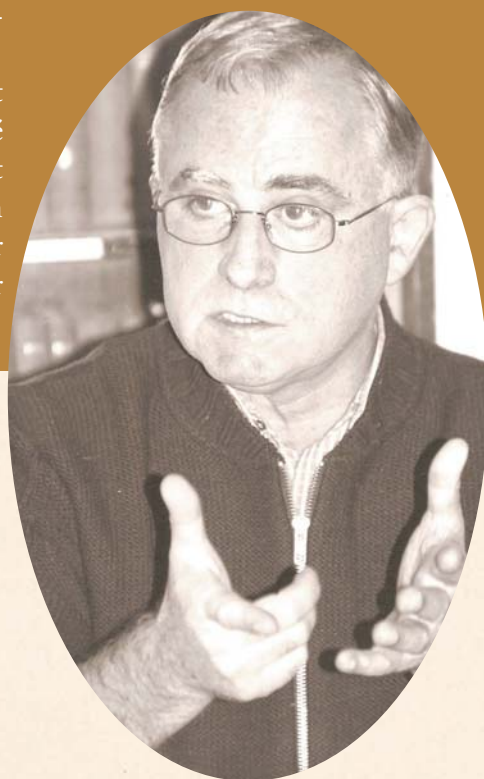
Car il ne faudra jamais oublier que la transmission de ces valeurs et la démonstration de leur intemporalité étaient aussi importantes pour les initiateurs du musée grenoblois de la Résistance que le rappel des faits. Avaient-ils conscience, en soutenant cette position, qu'ils assuraient de fait l'avenir du musée qu'ils créaient ? Car c'est bien en reliant leur histoire au présent - nous l'avons expérimenté maintes fois en douze années de fonctionnement - et n'hésitant pas à confronter leur histoire à des réalités plus contemporaines, que le public de ce musée adhère aux propositions que nous lui faisons. 25 à 30 000 visiteurs par an dont 10 à 12 000 dans le cadre scolaire, représentent une fréquentation acceptable pour un musée de cette catégorie, même si l'on recherche toujours à l'accroître. Or, force est de le constater, le choix du thème des expositions temporaires demeure, là, d'une importance majeure. Le public jeune, par exemple, viendra d'autant plus nombreux au musée si l'exposition temporaire traite de réalités actuelles ou moins éloignées dans le temps que ne l'est la Deuxième Guerre mondiale.

Les expositions récentes, dédiées aux Tchétchènes (Tchéchénie. Sur[exposées]. Une vie dans l'ombre – Photographies de Maryvonne Arnaud. Décembre 2005 – Mars 2006), ou aux victimes de la dictature argentine (Los hijos – Tucumàn, veinte años despues – Photographies de Julio

Pantoja. Avril – mai 2006) ont permis de voir venir de nouveaux visiteurs, souvent jeunes, attirés par l'actualité des thèmes abordés et visiblement surpris par la muséographie des présentations permanentes du musée. Leur auront-elles donné l'envie de revenir ? Nous l'espérons.

Les photographies de Maryvonne Arnaud, où apparaît une humanité traumatisée mais irréductible, comme celles de Julio Pantoja, où des jeunes gens posent contre l'oubli de leurs parents massacrés par la dictature, sont autant d'images de La Résistance. Nous ne les aurions peut-être pas exposées aussi facilement dans ce musée si ses fondateurs n'avaient pas expressément demandé que l'on n'en restât pas à l'histoire des années 1940 – 1944. Si bien que lorsque Nora Cortiña, cette mère de la Place de Mai, invitée à l'inauguration de l'exposition des photographies de Julio Pantoja, prit la parole pour rendre hommage aux résistants de l'Isère, toutes les Résistances s'unissaient dans ses paroles. Non pour comparer ou confondre leurs histoires, car chacune est singulière, mais pour faire apparaître à partir de quel capital de valeurs communes, ces résistances s'expriment d'hier à aujourd'hui.

Le combat de Nora Cortiña, qui affiche toujours sur sa poitrine le portrait de son fils disparu et défile chaque samedi à



Buenos Aires parmi les autres mères de victimes, n'est évidemment pas terminé. De telles expositions, depuis la décision du Conseil général, en 2001, de préparer, à partir du Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, la création d'une Maison des Droits de l'Homme, ont une justification de plus, celle d'éclairer, à travers le monde, des situations où les Droits de l'Homme ont été ou demeurent à conquérir.

Mais les habitués du Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère le savent, tel n'est pas l'unique critère de choix du thème des expositions temporaires qui s'y succèdent.

.../...
suite p.4

Editorial

.../...

suite

Le rapprochement que nous établissons, selon la même démarche, entre le témoignage d'un brigadiste, rapporté par Jean-Paul Giroud, et les éclairages que nous propose un autre historien, Olivier Vallade, sur les Brigades Internationales, permet également de consolider cette chaîne entre le passé et le présent, tel le cheminement qui va du *brigadiste* Gabriel Faure, dit "Robin" puis "Colonel Chevalier" dans la Résistance, combattant avec la cohorte des engagés de toutes nations les factieux d'Espagne qui refusaient la République, à ceux qui aujourd'hui en France luttent contre le démantèlement du Programme du Conseil National de la Résistance.

Pour maintenir vivante notre Histoire, notre premier devoir, déjà énoncé à plusieurs reprises, est, en nous formant nous-mêmes, de former les générations futures. A cet égard, la conférence prononcée le 14 mars 2006 à Grenoble par Marie-Jo Chombart-de Lauwe sur "les enfants dans les guerres", et dont nous rendons compte dans ce numéro, est significative de la nécessité de ne pas scléroser notre mémoire en l'enfermant dans des lieux et des périodes définitifs. Qui mieux pourtant que Marie-Jo Chombart-de-Lauwe et ceux de sa génération, paraissent les mieux placés pour graver les traces de leur passé douloureux ? Ceux-là ont compris les premiers que le marbre des tombeaux et des plaques commémoratives ne sont rien si l'on ne fait pas œuvre pédagogique, si l'on ne témoigne pas de notre propre actualité et des difficultés dans lesquelles se battent les femmes et les hommes de progrès pour que des règles internationales empêchent que les enfants soient ni les premières, ni les dernières victimes des conflits. Hélas, prononçant ses paroles en mars 2006, Marie-Jo Chombart-de Lauwe ne savait pas qu'au Proche-Orient des dizaines d'enfants allaient encore être victimes, les premières victimes, d'une guerre sans fin.

L'AFMD-Isère construit son action comme un édifice dont la cheville ouvrière est ce lien entre le passé et le présent pour éduquer la jeunesse d'aujourd'hui.

Elle a à cet égard contribué au soutien et à la promotion d'une pièce de théâtre créée par Claudie Rajon et jouée à plusieurs reprises devant un public de jeunes : *Là-bas ; mémoires de déportés*.

L'AFMD-Isère soutient aussi le programme des expositions temporaires du Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère que nous présente son directeur, Jean-Claude Duclos. Ce dernier, citant Tzvetan Todorov, nous recommande d'analyser les années 39-45 "comme un modèle pour comprendre les situations nouvelles...", et rappelle la nécessaire collaboration du Musée avec les établissements scolaires.

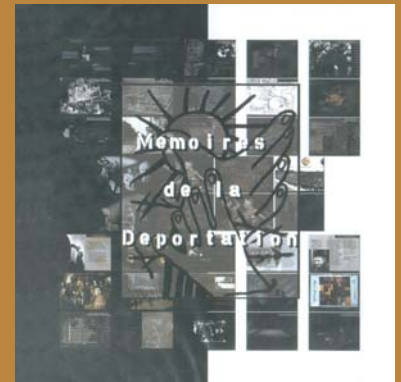
L'AFMD-Isère se considère à cet égard comme l'un des vecteurs incontournables, pour les autorités académiques, des actions de formation des jeunes, grâce aux documents que la Fondation de la Mémoire de la Déportation a réalisés et que nous diffusons (*Mémoire de la Déportation*) mais aussi grâce aux outils qu'elle a elle-même forgés à partir des initiatives de ses propres membres et amis, soutenues par les collectivités locales et territoriales.

C'est dire combien la rupture de chaque maillon de cette chaîne entre les hommes, dans l'espace et dans le temps, blesse nos consciences individuelles et nous oblige encore davantage à poursuivre le travail de transmission de la mémoire, qui est peut-être surtout un travail de sauvegarde, pour les générations futures, des valeurs humaines avec les principes républicains qu'au fil des deux derniers siècles elles ont contribué à faire entrer dans la conscience collective.

Une parution attendue
Un ouvrage majeur

le DVD ROM

"Mémoires de la Déportation"



Le DVD Rom "Mémoires de la Déportation"

témoignage des différentes déportations parties de France en s'appuyant sur la présentation de huit camps. C'est le fruit de plusieurs années de travail de toutes les associations de déportés, de nombreux musées et de centres d'étude nationaux et étrangers, de l'association des professeurs d'histoire et de géographie (APHG).

Il est édité par la Fondation pour la mémoire de la Déportation. Il a reçu le soutien de la Commission Européenne, de la République Française, des ministères de la défense, de l'intérieur, de la culture, de la Mairie de Paris, de la SNCF, de la Mémoire pour la Shoah.

Il a pour buts principaux de sensibiliser le public, plus particulièrement les jeunes générations et le milieu scolaire, au monde de l'internement et de la déportation, de les informer et de les inviter à se poser des questions.

Il traite les thèmes suivants : le contexte nazi, le contexte français, les arrestations et les internements, l'univers concentrationnaire, la mémoire.

Les chiffres du DVD Rom

Près de 2000 pages de scénarios, plus de 2000 écrans différents, près de 2000 photos et illustrations, 650 textes en bibliothèque, plus de 500 mots expliqués dans le lexique, plus de 2h10 de témoignages, 87 témoignages, 4h00 de bande son, 250 auteurs, compositeurs et éditeurs, plus de trois ans de travail, plus de 35 heures nécessaires pour découvrir le contenu.

**Cet ouvrage est en vente auprès de l'AFMD
délégation de l'Isère au prix de 25 euros l'unité**

.../...

La nécessité reste en effet de continuer à explorer les zones d'ombre de l'histoire des années de guerre, non seulement parce qu'il y en a toujours de nombreuses et que les historiens continuent d'en approfondir et d'en renouveler les lectures, mais parce les présentations plus permanentes du musée doivent en profiter pour évoluer et rester en phase avec les connaissances et les curiosités du moment. Nombre de celles que nous avons réalisées, sur les Juifs, l'internement, les maquis, la Déportation ou la Libération, pour ne prendre que ces exemples, ont eu le mérite d'enrichir considérablement nos connaissances et d'actualiser, à terme, les présentations correspondantes du musée. L'exposition temporaire en place, Etre franc-maçon en Isère en 1940 (mai 2006 – mars 2007) qui a aussi permis de compléter sensiblement les quelques données dont nous disposions, devra y contribuer aussi. Dans l'immédiat, ce sont les données nouvelles, rassemblées pour le 60ème anniversaire de la libération des camps nazis qui nous ont incités à renouveler les présentations du musée sur

la Déportation. Tel est l'un des chantiers de l'année 2007.

A ces deux axes, le progrès de la connaissance historique de la période 1940 – 1944 d'une part, l'exploration des résistances d'hier et d'aujourd'hui d'autre part, s'ajoute encore la nécessité d'accompagner les commémorations de quelques explications. Les photographies de Julio Pantoja, répondaient, par exemple, à la demande du collectif grenoblois, soucieux de rappeler qu'il y a trente ans, la dictature s'installait en Argentine. L'exposition qui se prépare pour le printemps 2007, à propos de la mémoire du génocide des Arméniens, prendra place, quant à elle, dans la programmation de l'année de l'Arménie.

Au fil de ces exemples, se révèle l'évolution du musée. C'est pour accroître la connaissance historique que l'on revient sur tel ou tel aspect de la période des années 1940 et pour répondre à des revendications mémorielles que l'on choisit d'évoquer des faits plus récents. Aux demandes autrefois insistantes des résistants et des déportés, se substituent peu à peu, tout aussi convaincantes, celles des diverses associations

communautaires ou non, qui défendent les Droits de l'Homme. Pour sensible qu'elle est, cette transition ne devrait pas affecter l'évolution du musée, tout simplement, nous l'avons dit, parce que ses fondateurs semblaient l'avoir prévue en demandant que le musée départemental qui succédait au leur, en 1994, mette en évidence l'actualité des valeurs de la Résistance.

Ainsi est-ce dans cet aller-retour permanent que se situent nos choix, des années 1939 – 1945 aux situations plus récentes, dans l'usage de la mémoire que recommande Tzvetan Todorov : « comme d'un modèle pour comprendre des situations nouvelles ». « L'usage exemplaire - dit-il encore - permet d'utiliser le passé en vue du présent, de se servir des leçons des injustices subies pour combattre celles qui ont cours aujourd'hui, de quitter le soi pour aller vers l'autre ». Tel est alors le moyen de continuer à bénéficier de la synergie de la mémoire et de l'histoire. Tel est aussi l'esprit qui préside au choix du thème des expositions temporaires du MRDI.

Association culturelle (loi du 1^{er} juillet 1901) J.O.A. n° 1336 du 07/02/1996

BULLETIN D'ADHESION ou de RENOUVELLEMENT DE COTISATION

NOM : Prénom :

Organisme ou société :

Année de naissance : Profession :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax : E.mail :

déclare avoir pris connaissance des statuts, les accepter, en approuver l'objet et, en conséquence, adhérer à l'AFMD

Date :

Signature :

Personne morale

(associations, entreprises, établissement scolaires, etc...)

à partir de 60 euros

..... euros

Collectivités territoriales à partir de 150 euros

..... euros

Personne physique

Cotisation

- de membre (24 euros) : euros
- ou de soutien (39 euros) : euros
- ou bienfaiteur (55 euros) : euros
- 18/25 ans / étudiant demandeur d'emploi (12 euros) : euros
- Don : euros

Abonnement au bulletin "Mémoire et Vigilance" +12 euros (trimestriel 20 pages)

Pour l'année 2007, je verse donc, par chèque euros, à l'ordre de l'AFMD

Les enfants dans les guerres

Conférence du 14 mars 2006 à Grenoble
organisée par l'AFMD



Les droits de l'homme sont le plus profondément bafoués quand sont violés ceux des plus vulnérables, les enfants. L'humanité a pris conscience de l'absolue nécessité de protéger les enfants, premières victimes des conflits armés. Malgré l'adoption par l'ONU d'une convention internationale sur les Droits de l'Enfant en 1989, des millions d'enfants sont morts du fait de la guerre, ou handicapés à vie, arrachés à leur famille, ou encore transformés en soldats, Quels adultes deviendront-ils ?

L'avenir de l'humanité repose sur son enfance et sa jeunesse. "L'humanité se doit de donner à l'enfant le meilleur d'elle-même", posait comme principe la Déclaration Universelle des Droits de l'Enfant de l'ONU en 1959. Déjà une Déclaration des Droits de l'Enfant, adoptée en 1924 par la Société des Nations accordait aux enfants une protection et des droits spéciaux, sans distinction de nationalité et de "race" (comme on disait alors). Mais ces principes ont été oubliés et même violés du fait même des guerres qui touchent de plus en plus les populations civiles. 5% des pertes humaines durant la première mondiale, 50% durant la seconde. Victimes des bombardements indiscriminés, en outre les enfants souffraient davantage que les adultes des restrictions alimentaires qui ont nui à leur développement et à leur santé.

L'oppression et les persécutions nazies leur ont imposé le pire. Enfants séparés de leur famille, dont les parents sont morts fusillés ou exterminés dans les camps de concentration ou d'extermination. Victimes de discrimination, stigmatisés par le port de l'étoile jaune, cachés, troqués, ou déportés et assassinés dans le génocide des juifs et des tziganes, ou encore utilisés comme des objets d'expérimentation médicales par les médecins nazis.

À l'ouverture des camps, d'atroces crimes contre l'humanité perpétrés contre les enfants ont conduit l'Assemblée générale de l'ONU à rédiger et adopter une nou-

velle Déclaration des Droits de l'Enfant en 1959. Mais une telle déclaration de principe s'est révélée insuffisante pour pallier les nouvelles atteintes au respect de la personne de l'enfant qui ont été décrites en 1979, déclarée année internationale des Droits de l'Enfant par l'ONU, qui, avec divers organismes et associations a réalisé une Convention internationale contraignante pour les états qui la ratifient, adoptée le 20 novembre 1989. Celle-ci inclut un article sur l'enfant dans les conflits. Il s'agit d'une première étape, suivie de nombreux travaux pour former les personnels compétents, compléter les textes et les outils juridiques, comme faire passer le droit d'engager des enfants dans l'armée de 15 à 18 ans. Dans la Cour Pénale internationale, engager des enfants comme soldats serait considéré comme un crime de guerre et sanctionné.

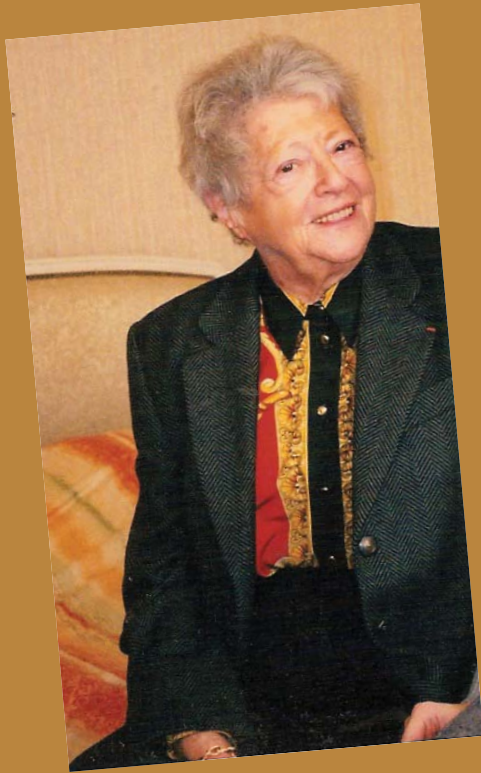
Malgré ces actions de défense des enfants, leur situation demeure préoccupante. Durant la dernière décennie, les conflits armés ont fait plus de 2 millions de victimes parmi les enfants, blessant ou mutilant plus de six millions d'autres dont des dizaines de milliers par des mines antipersonnelles. Des millions sont déplacés, réfugiés, orphelins. Il faut aussi souligner quelque 250 000 enfants de moins de 18 ans engagés comme soldats. Sur 59 conflits armés qui ont éclaté entre 1990 et 2003, 55 ont été des guerres internes à un pays. Les infrastructures nationales et les services de base disparaissent. Les enfants sont alors facilement recrutés. **Des rapports de**

PUNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance) et **la Commission Enfants d'Amnesty international** citent les pays où des enfants soldats ont participé aux conflits, Rwanda, Sierra Leone, Soudan, République démocratique du Congo, Sri Lanka, Salvador pour ne citer que quelques exemples.

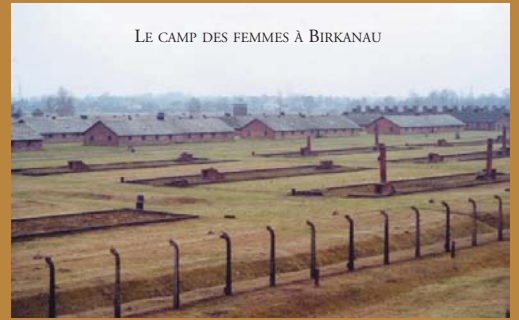
Les associations de défense des enfants poursuivent de nombreuses actions pour dégager ceux qui sont pris dans des situations de combat, les démobiliser, les aider à se réinsérer dans la vie civile. Certains ont été entraînés à commettre des crimes, il faut renvoyer la responsabilité aux adultes qui les ont utilisés, endoctrinés. Tenir compte aussi d'autre abus, comme ceux concernant les filles soldats objets sexuels, enfin l'inadmissible de la prise d'enfants comme otage.

La protection et le respect de l'enfant est une cause prioritaire pour tous ceux qui se reconnaissent dans les principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, elle concerne l'avenir de l'humanité et de la civilisation.

Marie Jo CHOMBART DE LAUWE,
*Présidente de la Fondation pour la Mémoire
de la Déportation, Résistante,
Déportée à Ravensbrück, Mauthausen
Ancienne Présidente de la Commission des
Droits de l'Enfant de la Ligue
des Droits de l'homme
Psychosociologue au CNRS*



Témoignage de Simone Floersheim, déportée à Birkenau



LE CAMP DES FEMMES À BIRKANAU

C'est en vertu d'une promesse faite il y a longtemps, le 14 juillet 1944, que je viens rapidement évoquer quelques souvenirs.

Arrêtées le 7 mars 1944 avec ma mère Andrée FRANCK et ma sœur Janine, toutes trois nées dans une famille juive française, d'origine alsacienne et installée à Albrville après 1871 (après l'annexion de l'Alsace par l'Allemagne).

Nous sommes classées "déportables" immédiatement et, après un voyage dantesque, arrivons à Auschwitz Birkenau le 30 mars 1944.

Nous sommes séparées de notre mère (46 ans) et à l'entrée du camp nous apprenons que toutes les femmes (c'était le camp des femmes) qui n'étaient pas parmi nous, avaient été gazées, que c'est leur corps que nous voyons flamber à l'horizon dans des sortes de cheminées d'usine. Nous refusons de l'admettre, mais après plusieurs jours de camp, nous finissons par le croire. Et sans nous consulter, ma sœur et moi nous n'avons plus jamais évoqué le souvenir de notre mère.

Mais ma sœur, qui venait d'avoir 19 ans, décide qu'il était inutile de se battre pour essayer de survivre, que jamais les nazis ne laisseront de traces de ce qui se passait, qu'il valait mieux mourir de suite. Personne ne put la convaincre, d'autant moins qu'en réfléchissant, elle avait sans doute raison...

Elle disparut donc d'épuisement et d'une forme de typhus le 13 juillet 1944.

Le lendemain, 14 juillet, un bruit circule dans le camp : il y aura une manifestation devant un bloc de françaises, il faut y aller. Je refuse de participer à cette manifestation, mais j'y suis traînée de force par une jeune femme de mon convoi. A notre arrivée et devant mon état pitoyable, **Marie-Claude Vaillant Couturier**, à l'origine de la manifestation m'interroge. Je lui explique ce qu'il en était. **Elle réplique : "écoute, tu es ici depuis 3 mois, tu es jeune, il faut absolument qu'il reste quelques survivants pour témoigner de ce qui s'est passé". Ces mots ont séché mes larmes, et c'est cette promesse que**

je respecte, nous ne sommes plus nombreux à pouvoir le faire.

Je ne veux pas parler de la vie dans les camps, cela a été fait. Simplement, je voudrais dire que Birkenau n'était pas un camp de concentration ordinaire mais un camp d'extermination. Les mots parlent.

Outre la sélection à l'arrivée, lorsque le camp était trop plein, il y avait encore des sélections à l'intérieur du camp. C'était l'horreur puisque les sélectionnées savaient que leurs jours étaient comptés. L'ordinaire du camp : travail de terrassiers, manque d'hygiène, de nourriture, mais profusion de coups.

Le 18 janvier 1945, devant l'avance soviétique dans notre direction, on nous fait quitter le camp à pied, dans la neige et la glace par moins 20 degrés.

Je passe brièvement sur les mois qui ont suivi : Ravensbrück, puis Malkov (dans le nord de l'Allemagne) et le 1^{er} avril, nous voilà à Leipzig Schönfeld, mais depuis le départ d'Auschwitz Birkenau, ce n'était plus des camps d'extermination, mais des camps de concentration, nous avons (peut-être) des chances de survie !

Le 13 avril 1945, nous quittons toujours à pied Leipzig, mais nous repartirons vers l'est, pour nous, françaises, ce n'était pas le salut. Mais le 15 avril, l'occasion se présente d'une évasion. Nous nous séparons, par petits groupes ; dans le mien, nous étions six. Aidées par des prisonniers de guerre français, nous regagnions Leipzig dans l'attente d'un rapatriement. Le 8 mai 1945, nous célébrons la Victoire, avec des russes et des alliés, nous sommes rentrées en France le 20 mai 1945.

Le retour n'a pas été facile. Nous rentrons dans une France libérée depuis six mois

qui avait beaucoup souffert et commençait à respirer et nous ramenions de terribles souvenirs. **Dans nos familles, il a fallu expliquer que ne rentreraient plus de déportés, que j'étais une exception. Et je sentais que l'on ne me croyait pas. Comment se faisait-il que j'étais rentrée ? J'étais suspecte.** Il a fallu que j'explique à mes proches : j'avais été recueillie par un oncle et une tante qui m'ont demandé de cacher la vérité à mon grand père. Ce dernier, un vieux monsieur tout à fait lucide, avait eu un fils fusillé en 1917, il fallait lui faire comprendre qu'il ne reverrait plus sa fille et sa petite fille. Il a compris seul, je n'ai pas atténué sa peine.

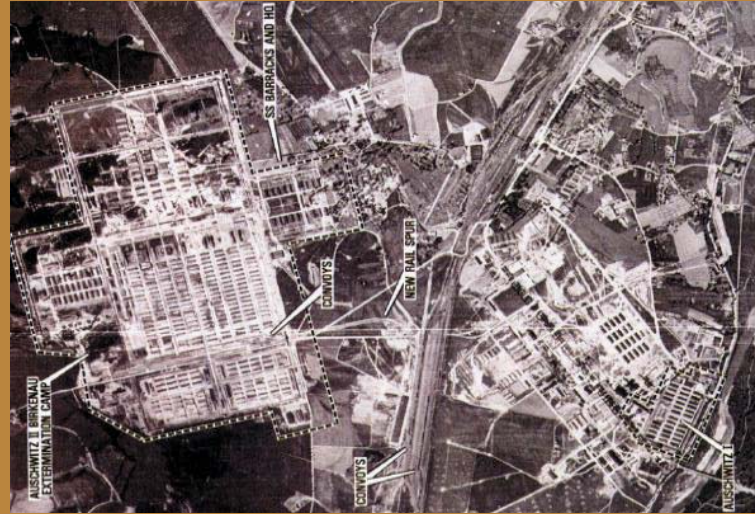
Avec mon frère démobilisé cela a été aussi difficile. Pendant des années, il n'a pas voulu parler.

Mais ne pas parler, c'était laisser la voie ouverte à ceux qu'on a appelé plus tard les négationnistes. Tout cela a fait de nous des personnes difficiles à vivre et à comprendre. Nous dérangions...

Nous n'avons consenti à parler que lorsque les Le Pen, Gollnisch et consorts ont commencé à nous attaquer. Et que, dès lors, les derniers témoins en vie sont sortis de leur réserve.

Il y a certainement des gens qui pensent que notre témoignage auprès des jeunes est inutile. Pour ma part, témoignant souvent dans les collèges et les lycées, je constate que nous avons de plus en plus d'oreilles attentives. Et cela me permet d'espérer que ces jeunes se souviendront des interventions, qu'ils penseront à nous au moment de voter, qu'il faut éviter par tous les moyens un retour de ces faits, que la liberté et la démocratie sont les meilleures armes que nous leur laisserons.

La configuration de Birkenau à l'arrivée de Simone Floersheim



VUE AÉRIENNE 22 JUIN 44 DU COMPLEXE D'AUSCHWITZ-BIRKANAU

Lorsque le convoi n° 70, parti de Drancy le 27 mars 1944, arrive à Auschwitz le 30 mars, le camp de Birkenau n'est pas encore dans sa configuration finale, celle dont on peut voir aujourd'hui les vestiges.

A cette date, il ne compte encore que deux tranches : les secteurs BI et BII, eux-mêmes subdivisés en sous-secteurs formant autant de camps. Quant à la rampe de débarquement des déportés qui arrive à l'intérieur du camp entre les secteurs BI et BII, devenue aujourd'hui l'une des images symboles de Birkenau, elle n'existe pas encore.

Les 1025 hommes, femmes et enfants du convoi n° 70 ont été débarqués sur la Judenrampe, située entre le camp d'Auschwitz I (le Stammlager ou camp principal) et celui de Birkenau (Auschwitz II), à proximité des rails de la ligne de chemin de fer qui mène les déportés de toute l'Europe à Auschwitz. C'est là que les SS effectuent alors la "sélection" des déportés juifs, décidant lesquels vont "entrer au camp" et lesquels vont être immédiatement mis à mort. Enfants, vieillards, mais aussi hommes et femmes de plus de 45 ans ou encore ceux jugés "inaptes au travail" selon des critères arbitraires, voire ineptes, sont dirigés à pied ou en camion vers les chambres à gaz situées hors du périmètre du camp. Ainsi, près de la moitié des déportés du convoi 70 sont immédiatement gazés, tandis que les autres sont dirigés à pied vers le gigantesque camp de Birkenau.

Le secteur BI est constitué de deux camps, le BIa et le BIb, qui comptent chacun une trentaine de baraques. A l'origine, seul le BIa constituait le Frauenlager (camp des femmes), le BIb étant quant à lui destiné aux hommes. A la mi-1943, les hommes détenus au BIb sont transférés dans le secteur BII et dès lors c'est l'ensemble de la tranche BI de Birkenau qui constitue le camp des femmes, avec un effectif dépassant parfois 30 000 détenues.

Le secteur BII est quant à lui subdivisé en six secteurs, BIIa à BII f. Le BIIa, qui compte 16 baraques, sert de camp de quarantaine pour les hommes. Les autres secteurs, qui comptent quant à eux 32 baraques, ont chacun une spécificité. Ainsi le BIIb est le camp des familles pour les juifs venant de Theresienstadt, où étaient détenus quelque 18 000 hommes, femmes et enfants de septembre 1943 à juillet 1944 ; le BIIc est le camp des hommes ; le BIIe celui des familles pour les Tsiganes, où furent détenus de février 1943 à août 1944 les 23 000 Tsiganes déportés à Auschwitz.

La principale différence entre les secteurs BI et BII réside dans leur configuration : le BI est composé à la fois de baraques en briques, construites par les prisonniers de guerre soviétiques détenu à Auschwitz et d'une "capacité" de 700 personnes, et de "baraques" en bois, alors que le BII est composé uniquement de "baraques" en bois, en fait des étables de campagne de l'armée allemande destinées à l'hébergement de 52 chevaux et où les SS entassent plus de 400 détenus.

Le complexe concentrationnaire d'Auschwitz compte alors, outre Birkenau, le Stammlager, dont l'effectif est de plus de 15 000 détenus, Auschwitz III-Monowitz (10 000 détenus) et plus d'une trentaine de Kommandos aux effectifs variables. Mais c'est avant tout Birkenau qui confère à l'ensemble son véritable gigantisme : le camp est destiné à recevoir 100 000 prisonniers. Surtout, il n'est pas dans la configuration finale prévue par Himmler et ses hommes : Birkenau est prévu pour être un camp composé de 4 tranches, destinées à recevoir 200 000

personnes au total. La réalisation des deux dernières tranches fut suspendue. Mais au printemps 1944, lorsque le convoi 70 arrive à Birkenau, c'est à une période doublement charnière : dans le cadre de la préparation de la déportation des Juifs de Hongrie, le projet est réactivé et la construction d'une troisième tranche, BIII, est lancée.

Charnière dans l'histoire du camp tout d'abord : les travaux d'aménagement du BIII – secteur qui deviendra surnommé dans le langage du camp "Mexico" – battent leur plein. Une nouvelle rampe de débarquement des déportés est également en construction à cette date. Cette fois c'est à l'intérieur même du camp, afin d'acheminer les déportés de Hongrie au plus près des chambres à gaz, qu'elle est construite. Les déportés du convoi 70 sont ainsi probablement parmi les derniers à être débarqués sur la Judenrampe située hors du camp.

Charnière aussi dans l'histoire de la Shoah : ces travaux d'aménagement de Birkenau préparent l'ultime phase de l'extermination des Juifs d'Europe, ceux de la dernière communauté juive d'Europe. Près d'un tiers des Juifs exterminés à Auschwitz – soit 350 000 personnes sur un total d'environ un million – seront des Juifs de Hongrie tués dans les quelques mois qui suivent.

Tal BRUTTMAN



Les Brigades Internationales



1936 : de nombreux pays d'Europe sont soumis à des régimes autoritaires, parmi lesquels l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste. L'Angleterre et la France, qui font alors figures de remparts de la démocratie, sont néanmoins agitées par des mouvements sociaux importants : le Front populaire en France qui amène à la tête du pays un gouvernement socialiste. Dans ce contexte, les différents camps idéologiques et politiques se radicalisent, l'Union soviétique de Staline étend de son côté son influence sur les différents partis communistes européens.

L'Espagne n'échappe pas à ce contexte ; alors qu'un coup d'état militaire, mené par le général Franco, éclate le 18 juillet 1936, la jeune république espagnole a un gouvernement socialiste, issu du "frente popular" depuis février de la même année. Ce "golpe" est l'évènement déclencheur d'une terrible guerre civile de trois années, dont l'impacte idéologique et humain va aller bien au delà de la péninsule ibérique. Elle sera à la fois la manifestations des tensions accumulées en Europe depuis la fin de la Première guerre mondiale et le "terrain d'entraînement" de la Seconde guerre mondiale ; l'Allemagne et l'Italie vont soutenir Franco, alors que la France et l'Angleterre décident officiellement de ne pas intervenir dans le conflit.

L'objet de cet article n'est évidemment pas de retracer l'histoire de cette guerre civile, mais de jeter un coup de projecteur sur l'un des aspects qui en fait l'originalité : l'engagement de volontaires venant d'une cinquantaine de pays, indignés par la passivité des démocraties, pour lutter aux côtés des républicains espagnols, au sein de ce que l'on appelle les Brigades Internationales.

Elles se sont formées à l'initiative des différents partis communistes d'Europe et du Komintern qui entérine leur création lors d'une réunion de ses membres le 18 septembre 1936. A noter qu'à l'instar d'André Malraux, qui forme une escadrille d'une vingtaine d'avions dès août 1936 -l'escadrille Espana-, certains n'ont pas attendu leur formation pour s'engager contre les nationalistes.

Le dispositif de recrutement des futurs brigadistes s'installe à Paris, où plusieurs centres sont ouverts, notamment à la Maison des syndicats. Il est coordonné, pour les volontaires arrivant d'Europe de l'Est par Josip Broz, le futur Tito. Chaque recrue passe une visite médicale et, après acceptation, est dirigée vers la gare d'Austerlitz. En Espagne, les brigadistes sont regroupés à Albacete, entre Madrid et Valence, où le Français André Marty est chargé de leur encadrement.

La première brigade est formée le 22 octobre. Au total, ce sont environ 35 000 volontaires étrangers qui vont venir prêter main forte aux républicains espagnols. Parmi ces effectifs, 12 000 Français, 5 000 Allemands ou Autrichiens, 3 350 Italiens, 2 000 Britanniques, 2 000 Américains, 5 000 volontaires de nationalités diverses. 10 000 périront entre 1936 et 1939. Les engagés français,

allemands et italiens sont surtout de jeunes communistes ouvriers, contraints à l'exil pour les deux dernières nationalités, alors que ceux venant des Etats-Unis, du Royaume Uni ou du Canada sont plutôt des étudiants idéalistes, des intellectuels exaltés par l'"aventure" espagnole ; on y trouve certaines personnalités, telles que George Orwell, Ernest Hemingway, Arthur London. Des socialistes ou libéraux se retrouvent aussi parmi toutes les nationalités.

Soumis à une discipline militaire, sous la houlette d'André Marty, les hommes sont répartis en cinq brigades, elles mêmes subdivisées en bataillons dans lesquels les effectifs sont affectés par langue. Les noms de ces formations sont évocateurs : Commune de Paris, Abraham Lincoln, La Marseillaise, Edgare André (communiste allemand d'origine belge), Garibaldi, Dombrowski, Thaelman.... Les brigadistes avaient également un uniforme et de nombreux chants ou hymnes ont été composés dans toutes les langues, qui reflétaient l'esprit de leur engagement volontaire.

Dès novembre 1936, les Brigades Internationales sont de toutes les batailles, se posant même comme fer de lance des armées républicaines. Le 27 novembre, la victoire de la résistance madrilène est essentiellement due aux brigadistes, qui s'illustrent aussi lors des batailles de Jarama et Guadaljara (février-mars 1937) et de l'Ebre.

Cependant, le recrutement va faiblir à partir du printemps 1937, alors que l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste renforcent leur aide à Franco en hommes et en matériel. Ce fléchissement est peut-être lié aux conditions disciplinaires drastiques imposées

aux brigadistes, et par le fait qu'ils sont souvent exposés en première ligne. Un certain nombre de désertions sont alors enregistrées. De fait, des bataillons sont regarnis par des engagés espagnols et ne comptent plus qu'une minorité d'étrangers lorsque le président espagnol Negrin décide la dissolution des Brigades le 1^{er} octobre 1938. Après un dernier défilé émouvant sur les ramblas de Barcelone, le 15 novembre, ce sont 12 673 étrangers qui sont redirigés vers la France : outre des Français, des Anglais, Belges, Polonais. Avec les républicains espagnols, ils seront parqués sur les plages de Saint-Cyprien ou Argelès, avant que le gouvernement de Vichy ne les interne pour nombre d'entre eux. Les Italiens et Allemands ne savent où aller, la France refusant souvent de les laisser entrer ; beaucoup seront pris au piège après la victoire franquiste et périront dans des prisons ou des camps de concentration.

Certains brigadistes s'engageront dans la Résistance durant la Seconde guerre mondiale ; certains s'y sont illustrés tels les colonels Fabien et Rol-Tanguy.

Alors que nous sommes soixante-dix ans après le début de cette terrible guerre civile, l'engagement de ces volontaires pour défendre des valeurs de liberté allant bien au delà de ce conflit et de ce pays reste atypique, exemplaire... et encore trop mal connu.

Olivier VALLADE

Parcours d'un brigadiste



Ceci est une petite partie de l'histoire de Gabriel FAURE dit **"ROBIN"** puis **"Colonel CHEVALIER"** dans la Résistance. Un homme modeste, au parcours exceptionnel, au service des idéaux de liberté, de démocratie et de paix.

Né le 2 Mars 1910, il adhère à 20 ans au parti communiste. Il participe aux manifestations anti-fascistes du Front Populaire, aux barbouillages de **"NO PASARAN"** sur les murs des usines, aux distributions de tracts, aux collectes pour le **"FRENTE POPULAR"** entre autres, avec Pierre FUGAIN de 10 ans son cadet qui ne put le suivre en Espagne du fait de son jeune âge.

Il est blessé en mai 1937, puis remis, il reprend la lutte. Il est nommé Capitaine le 27 novembre 1937. Il combat jusqu'en 1938 comme Commandant d'un escadron monté.

Après la victoire franquiste due en grande partie aux désastreux accords de MUNICH, il rentre en Isère et faute de pouvoir reprendre son métier de mécanicien-dentiste, devient chauffeur jusqu'en 1939.

Engagé volontaire, il fait la guerre dans une compagnie du train du 22^{ème} Régiment qui fut affecté à la 4^{ème} division cuirassée du Colonel de Gaulle.

La défaite du 22 Juin 1940 et le vote des pleins pouvoirs à PÉTAIN du 10 Juillet, entraînent l'internement au Fort Barraux de 48 militants politiques et syndicalistes dont Gabriel FAURE arrêté en Novembre 1940.

Libéré 13 mois plus tard, il disparaît dans le **"Brouillard"** pour organiser des groupes de sabotage transformés peu après en unités F.T.P.F.

Après l'invasion de la zone sud, à la tête de son groupe il lance les premières grenades sur les détachements allemands défilant à Lyon.

En Janvier 1943, il est chargé de l'organisation des partisans de Tarentaise et de Maurienne. Il déclenche des opérations de destructions sur les organes de transport de la force électrique qui amènent une vive répression des ennemis. Il est identifié et recherché.

Envoyé dans la région de Toulouse, il est chargé d'organiser les F.T.P.F. de 7 départements. Avec les détachements constitués, il entreprend une vaste opération de harcèlements visant toutes les infrastructures utilisées par l'ennemi, conjugués avec des attaques de cafés et de restaurants où se réunissaient les allemands. Il participe lui-même à ces opérations causant des pertes importantes à l'ennemi.

Il reçoit la mission d'organiser de même autour de Limoges six départements à partir de Janvier 1944 et déclenche les mêmes opérations de harcèlements avec les contingents F.T.P.F.

Le 15 Avril 1944, le Comité central F.T.P.F. de la zone sud lui ordonne de prendre en main la région de NIMES dont les résultats sont médiocres, son arrivée est marquée par un résultat sensationnel : il débloque un train de marchandises allemand entre Nîmes et Alès qui déraille obstruant les voies pendant dix jours.

Il redonne confiance aux camarades en enlevant à l'hôpital de Nîmes quatre francs-tireurs blessés les sauvant d'une mort certaine.

Dans le Lyonnais, les Savoie, le Limousin, partout où le devoir l'appelle, sa foi et son ardeur groupent derrière lui les patriotes sans aucune distinction, unis dans une seule pensée : **"LA LUTTE CONTRE L'ENNEMI"**.

En Juin 1944, le commandement F.T.P.F. le désigne avec le grade de Colonel, comme Commandant de la 2^{ème} subdivision de la zone sud avec autorité sur 16 Départements dont il dirigera les maquis et coordonnera les actions au cours des opérations de libération. Il est devenu le **"Colonel CHEVALIER"**.

Réunissant six bataillons sous ses ordres, il entreprend une vaste action d'ensemble avec pour but la libération de Lyon.

A la libération de Lyon il reçoit le commandement du secteur Oullins-Francheville avec la mission de tenir Oullins, franchir le Rhône par tous les moyens, occuper Vénissieux et Saint-Fons.

Malgré les ponts coupés, avec l'aide des mariniers de la Mulatière et à la tête de ses hommes F.T.P.F. et A.S., il franchit le Rhône, opère sa jonction avec d'autres éléments F.F.I., l'ennemi fuyant vers le Nord

Il est cité à l'ordre de l'Armée par le Général DE LATTRE DE TASSIGNY, puis désigné comme adjoint au Gouverneur Militaire de Lyon, le Colonel DESCOURS alias BAYARD dans la résistance.

Homologué Colonel F.F.I., il a été intégré dans l'armée d'active avec le grade de Chef de Bataillon.

Cette guerre commencée en Espagne, le colonel Chevalier entendait bien la finir à Berlin.

Intégré dans les cadres de l'armée d'active, il passe la frontière franco-allemande le 7 Décembre 1945 et participe à l'occupation de la zone française jusqu'au 15 Mars 1949.

Il débarque ensuite à Saïgon le 16 Avril 1949, prend les fonctions d'adjoint au major de garnison de HUE. Il est placé en situation de non activité par décret du 30 Septembre 1950.

Cette guerre, les japonais vaincus, ne correspondait plus à ses idéaux d'indépendance et de liberté.

Sa période de non activité arrivée ensuite à expiration (3 ans), il est envoyé devant un Conseil d'enquête et rayé des cadres de l'armée le 16 Décembre 1955...

Rendu à la vie civile, il revient au "Priou" à Seyssins et continue à militer dans les rangs du Parti Communiste.

En mai 1970, Louis Maisonnat, Maire de Fontaine, reçoit le Colonel ROL-TANGUY qui remet à Gabriel FAURE la croix de Chevalier de l'Ordre républicain du Mérite Civique et Militaire.

Malade, son décès survient en 1977.

A Seyssins, près de la rue du Priou où il habitait, la Municipalité de Didier MIGAUD, Député-Maire a inauguré un nouveau lotissement social en Novembre 2002. A la demande des associations de résistants et déportés, la rue qui le dessert a reçu le nom de "Gabriel FAURE" - Résistant - FTPF alias "Colonel CHEVALIER".

- Il était Chevalier de la Légion d'Honneur pour services de guerre exceptionnels
- Il était titulaire : - De la médaille de la Résistance avec Rosette
- De la Croix de guerre avec étoile d'argent
- De 3 citations : - Ordre de la 4^{ème} Division Cuirassée
- Ordre du Régiment
- Ordre de l'Armée
- De la médaille coloniale agrafe E.O

J.P. GIROUD

“Là-bas”,

Mémoires de déportés à Fontaine, le 14 avril 2006



La mémoire est vivante. Elle se transmet au fil des souvenirs, des confidences, des témoignages...

Celles et ceux qui sont revenus des camps nazis sont de moins en moins nombreux. Il faut que les derniers survivants racontent ce que furent leurs arrestations, leurs déportations. C'est ce qu'on fait huit anciens déportés.

Claudie Rajon-Colney à qui l'AFMD avait demandé de créer le spectacle “Là-bas” les a écoutés avec attention, humble et respectueuse des histoires racontées. Ces histoires racontées mais aussi la danse et la musique évoquent l'ensemble des déportations mais aussi le retour des déportés.

Sur scène, les images de ces femmes et de ces hommes se devinent. La musique qui s'intercale dans ces évocations donne de l'émotion, tout comme l'expression de la danseuse qui représente un ballet de la souffrance du déporté au travail et dans la vie quotidienne des camps. Tous ces souvenirs de l'enfer des camps évoqués, la comédienne raconte le retour à la vie, la libération, l'arrivée dans les familles. Des moments difficiles entrecoupés par le chant des Partisans interprété à capella par les comédiens. Le spectacle se termine par un appel à la vigilance pour aujourd'hui et demain.



LES TÉMOINS FACE AU PUBLIC

Ils sont huit à avoir témoigné et confié leurs souvenirs à Claudie Rajon :

Simone Floersheim déportée à Auschwitz, Edouard Bordet à Dora, Noël Cohard à Flossenbourg, Henry Duffourd à Dachau, Jean Grey à Mauthausen, Maurice Hugelé à Buchenwald, André Morel à Mauthausen, Rahon Roger à Flossenbourg, Hradistko.

L'après-midi du 14 avril, ils étaient sept pour répondre aux questions des 380 collégiens accompagnés et leurs professeurs invités par l'AFMD et la municipalité de Fontaine. Il en fut de même en soirée, devant 250 personnes. Aujourd'hui, alors que certains n'hésitent pas à falsifier l'histoire, il est nécessaire que les derniers survivants puissent témoigner et plus particulièrement auprès de la jeunesse et du monde enseignant.

Compte-rendu Congrès de Créteil



LA TRIBUNE DU CONGRÈS

Paru dans le bulletin national : Mémoire et Vigilance



Le congrès de l'Association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation s'est tenue le 11 juin 2006 à Créteil. Six cent quarante-sept un adhérents étaient présents ou représentés, venant de quarante-six délégations territoriales, soit un peu plus que l'an passé.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les débats se sont déroulés au lendemain de la tenue des diverses commissions de réflexion, et d'une représentation théâtrale inspirée du texte de Charlotte Delbo "Qui rapportera ces paroles", donnée par la compagnie Magasin avec le concours des élèves de l'école de théâtre de Malakoff. Le président Dany Tétot devait ouvrir la séance en saluant les invités présents, notamment la première présidente de l'AFMD ainsi que quelques représentants d'associations de déportés, tout en remerciant la délégation val de marnaise, organisatrice, et le président du Conseil Régional pour son aide appuyée. Il salua ensuite chaleureusement la présidente de la Fondation, Marie-José Chombart de Lauwe, présente depuis la veille. Il indiqua que le Conseil d'Administration de l'AFMD, réuni la veille, s'était engagé à conduire, en étroite collaboration avec la Fondation, une réflexion pour mettre en oeuvre toutes les solutions afin que les Amis poursuivent sereinement leur mission. Il rappela la nécessité d'aller vers les associations d'Education populaire pour rencontrer les jeunes sortis du cycle scolaire, d'utiliser les outils pédagogiques de la Fondation, et, avec toute la prudence nécessaire, de souligner les liens du passé avec l'actualité, notamment sur les droits de l'Homme, en évoquant inlassablement les valeurs humanistes des déportés, afin de contribuer

à l'éducation citoyenne de jeunes trop souvent en manque de repères. Il remercia enfin Jean Villeret, résistant, déporté à Natzweiler-Struthof et Dachau, témoin très actif, qui, dans un geste symbolique, a réglé 35 années de cotisations à l'AFMD ! Geste qui fut salué comme il se doit, par l'ensemble des présents.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le secrétaire général, André Lassagne, présenta ensuite le rapport d'activité. "Le 4 mai 1996, se tenait la première assemblée générale de notre association. Depuis, dix années se sont écoulées, avec une progression constante de nos adhérents. J'ai encore en mémoire la réponse de Charles Joineau à une question de l'assistance : l'AFMD ne devait pas être un regroupement des associations existantes du monde de la Déportation, mais une nouvelle force qui doit rassembler des personnes qui nous sont proches pour les valeurs que nous devons défendre. Je fais référence bien évidemment à l'article deux de nos statuts". Il invitait ensuite l'assistance –le lieu s'y prêtant particulièrement- à avoir une pensée émue pour la première Présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, témoin au procès de Nuremberg, élue du Val de Marne. Une minute de silence à la mémoire de Marie-Claude Vaillant Couturier fut observée. Il poursuivait : "l'assemblée générale fait partie des obligations

statutaires, mais c'est aussi le moment de faire un bilan de l'année. Après le 60^{ème} anniversaire de la libération des camps, qui a été un des points forts des activités de l'ensemble de nos Délégations Territoriales, l'action doit continuer. Nous n'avons pas réussi à intégrer dans nos rangs les jeunes générations, malgré les dispositions financières mises en place. Il est souhaitable que les deux commissions en charge de la communication apportent des idées nouvelles car il est indispensable de tirer la moyenne d'âge vers le bas. L'art est un des vecteurs qui intéresse les plus jeunes, la pièce De l'Enfer à la Lune a connu un certain succès. Maintenant, il faut promouvoir l'oratorio La Voix de la Mémoire : Paroles de Déportés (...). Il est indispensable de mieux connaître les lieux d'internement, partie prenante de l'histoire vécue dans nos régions et du combats des Résistants (je citerai l'exemple d'un film diffusé sur FR3 sur le camp d'Internement de Nexon en Haute-Vienne, Le camp fantôme, avec l'aide historique de Claude Bérody, président de la DT).

Il constata ensuite avec satisfaction que les délégations sollicitaient systématiquement les collectivités territoriales (mairies, conseils généraux et régionaux), notamment afin de doter les collèges et lycées du DVD Rom de la Fondation Mémoires de la Déportation.

.../...

.../...

Il rappela les efforts faits pour réunir les forces à l'échelon régional et regretta de n'avoir eu aucun retour en réponse à son appel en direction des administrateurs, les invitant à épauler des délégations voisines. *“Le nombre de nos adhérents indique une certaine stagnation. Nous avons décidé de consacrer une réunion du bureau national à cette question, aux décisions à prendre pour élargir efficacement le nombre de nos adhérents (...). De même, notre bureau a rencontré le bureau de la Fondation pour un échange de vues sur les attentes mutuelles et les problèmes rencontrés. Il apparaît nécessaire de définir les buts poursuivis, de préciser les liens entre la Fondation et son association fille, qui fait quoi et avec quels moyens : être des passeurs d'histoire, des passeurs de mémoire ou utiliser le levier de l'histoire et de la mémoire dans un but éducatif ? L'essentiel est de faire comprendre ce qu'a été le nazisme et son système concentrationnaire avec une certaine maturité historique objective, en s'appuyant sur un socle commun de valeurs. Les liens avec l'actualité sont à aborder avec prudence. La mémoire doit permettre de dénoncer les manifestations du totalitarisme, le nazisme les incarnant de la façon la plus absolue en évitant de faire des rapprochements incongrus. Les Amis doivent être des spécialistes dans la diffusion de l'histoire et de la mémoire de la Déportation, disposant d'outils labellisés mis au point par la Fondation. Dans le domaine du témoignage en milieu scolaire, les Amis n'ont pas à se substituer aux témoins mais à les assister. Le rôle des Amis est d'être aux côtés des enseignants comme assistants pédagogiques et fournisseurs d'outils. L'AFMD doit se positionner dans le monde de la mémoire. L'impression dominante aujourd'hui est celle d'une mémoire souvent dispersée, voire de mémoires concurrentes. La concurrence est souvent contre-productive. Pour atténuer ce problème qui concerne la Déportation et servir de "rassembleurs de mémoire", il nous faut multiplier les contacts avec le tissu associatif local existant de manière à créer des synergies et de mettre en lumière des objectifs communs qui resteraient ignorés. Nous devons être présents sur le terrain du Concours national de la Résistance et de la Déportation, car encore à ce jour nous nous trouvons confrontés à certaines habitudes ; il faut faire référence aux textes officiels notamment auprès des inspections académiques, rappeler nos statuts et préciser que la Fondation pour la Mémoire de la*

Déportation est membre de droit du Jury de ce concours.

A l'issue de ce rapport moral, une synthèse des réflexions et conclusions des commissions de travail de la veille furent présentées.

COMMISSION FORMATION, TRANSMISSION, DÉFENSE DE LA MÉMOIRE, TRAVAIL DE MÉMOIRE.

Il s'agit essentiellement de renouveler les publics. Il convient de répertorier les établissements qui ne participent pas au Concours national de la Résistance et de la Déportation (qui peuvent, d'ailleurs pour certains réaliser des actions hors concours) afin de convaincre les professeurs de s'y impliquer. Au besoin, il est souhaitable d'encourager la réalisation de scénographies par les élèves eux-mêmes, ce qui permettrait de toucher les parents –auxquels nous ne nous adressons pas assez- et de faire participer les nouvelles générations aux commémorations (par exemple par le biais d'une veillée, avec poèmes et musique, en rappelant le nom de chaque déporté de la commune). Il faut convaincre nos adhérents de l'absolue nécessité de la formation (participation au stage national de la FMD ou aux stages organisés par les DT en relation avec la commission permanente) pour accompagner les témoins et afin de pouvoir utiliser les outils pédagogiques, mais aussi tisser des liens en direction des Instituts Universitaires de Formation des Maîtres afin de sensibiliser leurs stagiaires au travail de mémoire, en direction des correspondants régionaux de l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie.

COMMISSION COMMUNICATION ET RELATIONS EXTÉRIEURES

(le rapport oral avait été présenté par Bruno Collin, de l'Aube)

Le bulletin Mémoire et Vigilance, revu dans sa pagination, doit rester le lien privilégié avec et entre les DT ; il complète le bulletin de la Fondation, qui traite de faits historiques généraux et doit être lu dans les DT. Le site Internet de l'AFMD, appelé à s'enrichir au fil du temps, doit répondre aux besoins du public mais aussi des DT ; une journée de formation technique est souhaitée. Des relations sont indispensables avec des partenaires qui agissent dans le domaine des droits de l'Homme (Ligue des Droits de l'homme, de la LICRA, MRAP) ; des structures éducatives (Inspections Académiques, délégués départementaux, Ligue de l'Enseignement),

et des comités d'entreprises (notamment la CMCAS de l'EDF) ; des acteurs issus du monde combattant (associations de déportés et résistants, Offices départementaux des ACVG,) et en général avec les associations proches de nos valeurs. Des réflexions sont en cours pour donner une nouvelle impulsion au Concours national de la Résistance et de la Déportation, un peu délaissé par les lycéens en raison de la lourdeur des actuels programmes et du manque de temps ; une approche pluridisciplinaire permettrait d'élargir le nombre d'enseignants impliqués.

COMMISSION FONCTIONNEMENT ET COMMUNICATION INTERNE

Il ressort que le courrier électronique, moins coûteux et plus rapide, doit être généralisé dans la mesure du possible pour la communication interne, qui se doit d'être réactive par rapport aux événements qui nous concernent, pour défense de la mémoire et les valeurs de la Déportation. Chaque Délégation veut gérer son propre fichier d'adhérents .

Réunions inter-délégations en région pour échange d'actions. Aide aux DT qui demandent un soutien.

COMMISSION DÉVELOPPEMENT ET POLITIQUE BUDGÉTAIRE

Il convient d'acquérir un statut d'acteur du travail de mémoire à part entière, dans le respect des orientations de la Fondation. La loi organique des finances (LOF) impose une procédure contraignante d'attribution des subventions. Or, la forme "Délégation Territoriale" n'a pas la reconnaissance souhaitable auprès des organismes officiels. Par ailleurs, la situation budgétaire de l'AFMD pose un sérieux problème dans un avenir proche de deux ans. Les délégations –financées aujourd'hui par le biais de la "ristourne" de 4,80 € par adhérent – sont confrontées à des difficultés et le budget prévisionnel national présenté en équilibre ne semble pas réaliste. Pour rassembler sans perdre notre identité, il nous faut constituer rapidement les structures efficaces. Celles qui semblent les mieux adaptées semblent celles que l'on constate dans d'autres organismes : un niveau national avec un statut ; des délégations qui deviendraient, sous une forme juridique reconnue, associations "Loi 1901" avec des statuts déposés en Préfecture. Cette orientation semble la mieux productive pour l'AFMD.

.../...

.../...

Le niveau national conserverait un pouvoir de contrôle, d'impulsion, de représentation nationale. Les cotisations iraient, pour 70% vers les structures départementales (ex Délégations Territoriales) et 30% pour le siège national. Ce changement doit être préparé sous l'autorité directe de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation.

VOTES

A la suite du rapport d'activité et de la synthèse des réflexions de commission, un large débat s'instaurait avec la salle, qui votait en faveur du rapport moral (671 pour, 6 contre, 1 abstention). L'Assemblée générale se poursuivait par l'écoute du rapport financier, présenté par Henri Wilkowski, qui devait remercier François Princé et Annie Salien pour leur aide dans cette tâche indispensable mais aussi un peu ingrate : *"Le budget détermine la vie de l'association et fait ressortir ses forces et ses faiblesses"*. Or, la situation financière de l'AFMD est très préoccupante et ne peut perdurer, ajouta-t-il : des mesures doivent être trouvées. Un débat s'installait, au cours duquel il fut notamment rappelé que les subventions obtenues sur le plan local et régional devaient être impérativement affectées aux projets précis pour lesquels elles avaient été sollicitées, mais que les délégations pouvaient, sur les dons et legs perçus, aider le siège à tenir son rôle de "porteur de projets". Il est également rappelé que toutes les demandes de subventions nationales à la Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives doivent être accompagnées du projet chiffré et transiter par la Fondation. Le compte de résultat 2005 est adopté (681 voix pour, 98 abstentions) ; le budget prévisionnel 2006 fait apparaître un léger déficit prévisionnel, donc nettement réduit ; la présentation du bilan consolidé marque le dynamisme et l'engagement des DT malgré la baisse des adhésions ; en revanche, la trésorerie du siège diminue d'environ 20 000 euros par an, chiffre qui correspond exactement au montant reversés aux DT. Le trésorier propose à l'Assemblée générale de conserver les mêmes montants de cotisation pour 2007. Huguette Cuisy, au nom de la commission de contrôle financier, certifie la sincérité des comptes. Le budget prévisionnel est adopté (554

pour ; 45 abstentions, 82 contre) ; le montant des cotisations 2007 est adopté (532 pour, 77 abstentions, 72 contre) ; le budget consolidé est adopté (504 pour, 77 abstentions)

RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT DES ADMINISTRATEURS

Ont été réélus les administrateurs suivants : (29 abstentions, 10 contre) :

Mmes S. Charpentier, M. Coté, J. Duprat, D. Schuhmann, M. T. Andrzejewski, R. Bordage, E. Brossard.

Cinq nouveaux candidats ont été élus : (2 abstentions) ; Mmes C. Durey, C. Lemée, M L. Becher, S. Chupin, J. Vion. Il est demandé qu'à l'avenir le vote se fasse, à bulletin secret, sur une liste afin de pouvoir élire ou réélire chaque administrateur. Ce mode de vote sera mis à l'étude.

Renouvellement des membres de la Commission de contrôle financier : Huguette Cuisy (DT 77), Nicole Pesier (DT 93), Marcel Apeloig (DT 94)

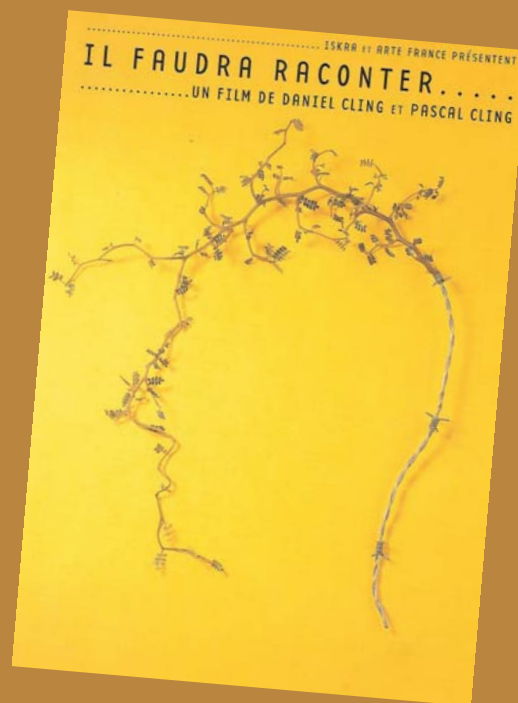
La parole fut ensuite donnée aux invités. Robert Créange, secrétaire général de la FNDIRP dit notamment son plaisir de retrouver l'AFMD qui représente l'avenir du travail de Mémoire en tant que structure destinée à rassembler toutes les sensibilités et organisations. *"Vous êtes notre espoir, nous comptons sur vous ! Continuez le travail avec les témoins tant qu'ils sont en vie"*. Mme Maréchal, vice-présidente du Conseil Général du Val-de-Marne remercie l'AFMD d'avoir choisi le Val de Marne pour y tenir sa rencontre annuelle ; elle réitère l'amitié réciproque qui unit les uns et les autres pour la continuité du travail de mémoire en direction des scolaires, contre les négationnistes et contre les comportements xénophobes et racistes. *"Votre démarche de témoignages avec les survivants déportés et résistants, rend palpable aux jeunes, la nécessité de transmettre des références civiques et des droits humains fondamentaux dont le respect est en prise directe avec le temps présent et le questionnement qui nous est posé"* ajoutait-elle.

Marie-José Chombart de Lauwe, très applaudie, conclut les travaux de Congrès : *"Il est fondamental de lier l'Histoire et la Mémoire, profondément imbriqués dans le 20ème siècle . Deux questions interpellent tous les faits, et doivent éclairer l'avenir : le comment et le pourquoi. Les jeunes nous*

interpellent et il nous faut analyser profondément ce "pourquoi". L'idéologie nazie a mis en œuvre les idées du darwinisme social et du racisme en proclamant la supériorité d'un groupe qui a le droit d'éliminer l'autre en lui proclamant : "toi, tu n'appartiens pas à la même espèce que moi". Les Serments de Buchenwald et Mauthausen nous donnent la responsabilité de construire une société qui interdise le renouvellement de tels faits. Le procès de Nuremberg a satisfait les consciences en déclarant et définissant le crime contre l'Humanité. Voir le monde d'aujourd'hui avec les horreurs du Rwanda, du Darfour et bien d'autres encore, nous confirme la nécessité de continuer la lutte. La longue filière de lutte, dans laquelle s'inscrivaient si fort Germaine Tillion et Marie-Claude Vaillant-Couturier, est notre chemin avec tous les défenseurs des Droits de l'Homme. Rester un être pensant, rester un humain, tel est notre horizon, pour continuer avec les jeunes cette lutte pour la civilisation". Puis le directeur de l'Office départemental des Anciens Combattants apporta ses encouragements à nos délégués, avant que les présents n'aillent se recueillir quelques instants devant le proche monument de la Résistance et de la Déportation de Créteil. A l'issue de cette cérémonie, chacun put, le long de l'allée regagnant les locaux du Conseil général, voir les fleurs épanouies du Rosier Résurrection, créé par l'Amicale de Ravensbrück...preuve de plus que dans ce département, les graines de la mémoire avaient été semées bien avant nos rencontres.

Il faudra raconter

17 novembre 2006, à 20 heures à l'amphithéâtre de l'IUFM, l'Association des amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, les Alis de la résistance, l'Association des amis du Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère avec le soutien du musée de la Résistance de l'Isère, proposent une projection du documentaire "Il faudra raconter...". Maurice Cling, l'un des quatre témoins du film, ainsi que Daniel Cling, réalisateur, seront présents. Au travers des témoignages et des questionnements de Maurice Cling, d'Ida Grinspan, d'Henri Borlan et du Général André Rougerie, c'est un moment plein d'émotions et d'intelligence qui est proposé ce vendredi 17 novembre. Une projection qui est aussi l'occasion pour nos trois associations de se retrouver autour d'un événement commun. La présence de Maurice Cling et de Daniel Cling donnera bien sûr une dimension particulière à cette soirée.



“Henri, Ida, Maurice, André sont tous les quatre rescapés d’Auschwitz. Combien de fois ont-ils entendu dans les camps ou se sont-ils dit à eux-mêmes” : “Il faudra raconter” ?



Pour eux, témoigner de la Déportation est un devoir, une nécessité impérieuse. S'ils ont survécu, rien ne peut leur faire oublier que la masse des déportés n'a pas eu cette chance.

C'est pourquoi, jusqu'au bout, sans relâche, avant qu'il ne reste que des traces, ils se rendent auprès des jeunes, dans les écoles, les collèges et les lycées.



A travers leurs actes militants, les questions qu'ils se posent et nos propres interrogations, se dessine le portrait des derniers témoins, qui en disparaissant, nous renverront à nos propres responsabilités.



La projection publique aura lieu à 20 heures à l'amphithéâtre de l'IUFM 30 avenue Marcelin Berthelot à Grenoble (deux autres projections auront lieu dans la journée, l'une pour les élèves du Lycée Marie Curie à Echirolles, l'autre pour ceux du lycée international à Grenoble). La durée du film est de 57 minutes.



Renseignements :

Mail : canon.rahon@numericable.fr

Téléphone : 06-70-11-17-19

Dates à retenir

A vos agendas...

Pour participer aux différentes activités organisées par l'AFMD Isère

PROJECTION DU FILM : "Il faudra raconter"

Vendredi 17 novembre 2006 à 20h00
IUFM - 30 avenue Marcellin Berthelot à Grenoble

Projection du film, suivi d'un débat avec Maurice témoin et Daniel Cling réalisateur.
Entrée libre dans la limite des places disponibles.



"Fragile, émouvante, tenace, forte..."
La voix de la conteuse raconte la saveur de la vie d'avant, les arrestations, la vie dans les camps nazis, la libération avec son retour à la vie.

SPECTACLE "LA-BAS" L'effacement des traces

Vendredi 23 janvier 2007 à 20h00
Amphithéâtre de Pont de Claix

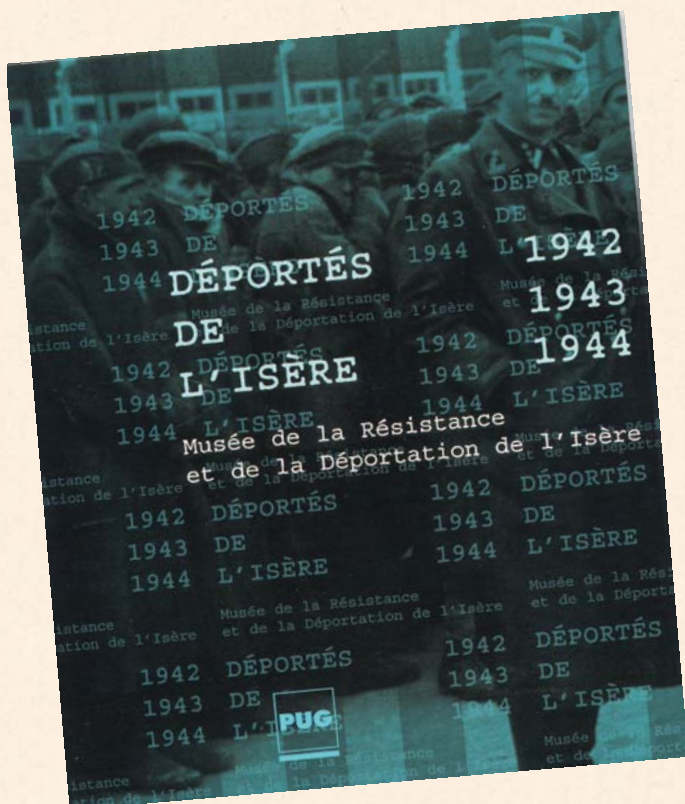
Représentation du spectacle "Là-Bas" Mémoires de déportés en partenariat avec le Comité d'entreprise Rhodia et la municipalité de Pont de Claix. Ce spectacle sera suivi d'un échange avec les déportés qui ont livré leurs témoignages pour ce spectacle.

Et au-delà de la parole, les images de ces hommes et de ces femmes envahissent la scène... La musique ponctue leur stupeur, leur hargne à survivre, le frémissement de la joie... Font s'émouvoir le corps de la danseuse en un ballet de la souffrance, hymne à la résistance et à la vie".

ASSEMBLEE ANNUELLE DE L'AFMD Isère

Samedi 27 janvier 2007 à 14h30
Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère

Parutions 2005 - 2006



DÉPORTÉS DE L'ISÈRE, PUG, collection résistance

2700 personnes arrêtées et déportées, les circonstances de leur arrestation et de leur déportation.

“Pour mieux comprendre cette histoire singulière, il fallait de la compétence et du travail. Faire œuvre d’histoire et travailler pour la mémoire imposait une double démarche : recenser et expliquer. Recenser, car il faut rendre noms et vies à toutes ces victimes du nazisme.

Expliquer, car seule l’intelligence peut faire reculer la haine. La voie est ardue, mais ce livre est comme un éclairer en combinant cette double exigence”.

Denis PESCHANSKI

Directeur de recherche au CNRS
Centre d’histoire sociale du XX^{ème} siècle,
Université Paris1 Panthéon-Sorbonne

Cet ouvrage collectif est en vente au Musée de la Résistance et de la Déportation

AU BUREAU DES AFFAIRES JUIVES

“Mise en place par le gouvernement de Vichy dès l’été 1940, la politique antisémite est officiellement lancée avec le statut des juifs en octobre 1940. Dès lors, l’antisémitisme devient normé pour l’ensemble des administrations françaises -centrales comme locales- qui participent toutes, à des degrés divers, à sa mise en œuvre. Il ne s’agit pas là des professionnels de l’antisémitisme, tels le furent les agents du commissariat général aux Questions juives, mais bien des fonctionnaires de toutes catégories : agents des préfectures, policiers, personnels judiciaires ou encore employés municipaux, tous se sont vu confier des prérogatives visant à « épurer » la société française des juifs. Ce livre apporte un éclairage sur cette dimension essentielle et paradoxalement mal connu du régime de Vichy”

Tal BRUTTMAN

